LA RÉGION AGIT POUR L'ÉGALITÉ, LE CIVISME ET L'ENGAGEMENT





SOMMAIRE

LES	PAYS	DE LA LOIRE, UNE TERRE D'ENGAGEMENT	5
1.	. a	Quelques repères : l'engagement en Pays de la Loire	5
2.	Le	es bénévoles associatifs, un point fort en Pays de la Loire	5
3.	U	Ine Région pleinement engagée aux côtés du monde associatif	6
LA R	ÉGIC	ON MOBILISÉE POUR L'ÉGALITÉ, LE CIVISME ET L'ENGAGEMENT : PLAN D'ACTIONS	7
1.	U	Ine Région engagée pour l'égalité femmes-hommes	11
	a) ligé	Action n°1 : Les Trophées et le Club Joséphine pour mettre en lumière les femmes riennes	11
	b)	Action n°2 : Sensibiliser les jeunes à la lutte contre les stéréotypes	12
	c)	Action n°3 : Promouvoir l'entreprenariat féminin et la mixité dans l'emploi	12
	d)	Action n°4 : Soutenir les têtes de réseau pour mieux fédérer les énergies sur le territoire	14
	e)	Action n°5 : Lutter contre l'isolement et les violences faites aux femmes	15
	f) enfa	Action n°6 : Expérimenter des actions innovantes de lutte contre les violences faites aux	16
2.	U	Ine Région qui fait de l'engagement et du civisme le pilier de sa politique associative	19
	a) des	Action n°7 : Une « journée régionale des bénévoles » repensée pour valoriser l'engagemen ligériens	
	b)	Action n°8 : Le projet « bénévolacteurs » pour favoriser l'engagement des jeunes	20
	c) ľen	Action n°9 : Développer du mécénat et des partenariats public-privé pour soutenir gagement associatif	20
	d) prio	Action n°10 : Soutenir les têtes de réseau associatives de dimension régionale autour de prités partagées	21
	e) con	Action n°11 : Une Région exemplaire : 3 projets expérimentaux pour favoriser l'engagemer cret des agents et des élus	
3.	U	Ine Région engagée pour l'innovation sociale au service du territoire	27
	a) dém	Action n°12 : Lutter contre le gaspillage alimentaire dans les territoires et en faveur des plununis	
	b)	Action n°13 : Fournir des kits d'hygiène aux associations caritatives	28
	c)	Action n°14 : Soutenir des projets de lutte contre la précarité estudiantine	29
	d) en s	Action n°15 : Développer une aide spécifique aux projets d'inclusion en faveur des personn situation de handicap	
	e) forn	Action n°16 : Une solidarité renouvelée pour des territoires qui expérimentent de nouvelle mes d'engagement	
CAVI.	THÈC		22

LES PAYS DE LA LOIRE, UNE TERRE D'ENGAGEMENT

1. Quelques repères : l'engagement en Pays de la Loire

En Pays de la Loire, le secteur associatif mobilise 729 000 ligériens (soit environ un habitant sur quatre) qui s'engagent bénévolement au sein de 100 000 associations. Parmi ces bénévoles, 45 % interviennent au moins une fois par semaine. Il se crée en moyenne chaque année, en Pays de la Loire, un peu plus de 3 500 associations nouvelles déclarées. Ce tissu associatif ligérien est prégnant à toutes les échelles territoriales, jusqu'au niveau national ou international.

Les différentes enquêtes¹ menées auprès des responsables associatifs en Pays de la Loire font ressortir plusieurs éléments notables sur le rôle joué par leurs associations :

- Les principales missions des associations ont trait au développement des échanges, des rencontres et du lien social (66% des réponses), à l'éducation et la formation (49%) et enfin à l'animation et l'attractivité du territoire (48%).
- Trois rôles sont mis en avant plus fréquemment en région qu'au niveau national : les solidarités et la réduction des inégalités au bénéfice des plus faibles (38% contre 29%), le sentiment d'appartenance au territoire (30% contre 20%) et le rôle d'expérimentation, de création et d'innovation (26% contre 20%).
- Le soutien et l'aide à l'insertion des personnes en situation de handicap sont également souvent évoqués en Pays de la Loire (14% contre 10%).

Les responsables associatifs mettent également en avant un besoin d'interconnaissance plus approfondie entre les associations, les entreprises, les collectivités locales et le grand public.

Dans un contexte sociétal marqué par les fractures et les individualismes, les associations contribuent à tisser du lien social entre les habitants et leur territoire. La crise sanitaire a une nouvelle fois montré la vitalité et l'esprit d'initiative des associations ligériennes.

2. Les bénévoles associatifs, un point fort en Pays de la Loire

Le bénévolat associatif régulier reste majoritaire, malgré l'émergence d'un bénévolat associatif plus ponctuel, volatile et ciblé. Ce phénomène est à étudier de près car il est une donnée forte de la recomposition des engagements des nouvelles générations, dont la présence sur les réseaux sociaux est une illustration notable.

En Pays de la Loire, le bénévolat associatif de fréquence hebdomadaire concerne toujours environ 1 personne sur 10, chiffre en légère augmentation. Comme le souligne l'étude Recherches et Solidarités, « dans les associations, la colonne vertébrale indispensable au bon fonctionnement et à la permanence des actions est constituée par celles et ceux qui interviennent régulièrement, généralement sur un mode hebdomadaire ».

¹ In : Etude « recherche et solidarités, focus sur la vie associative en France et dans les Pays de la Loire et Le paysage associatif français par Viviane Tchernonog 2019, enquête sur l'opinion des responsables associatifs ligériens 2020.



Stratégie Egalité, Civisme et Engagement

Parmi l'ensemble des bénévoles associatifs, 75% donnent de leur temps toute l'année. Dans le détail :

- 31% de ces bénévoles donnent quelques heures chaque mois ;
- 29% quelques heures toutes les semaines ;
- 16% un jour ou plus par semaine.

Les bénévoles plus occasionnels représentent quant à eux près de 25% des bénévoles.

Au total, on peut estimer qu'en Pays de la Loire **1 bénévole sur 2 consacre du temps à son association chaque semaine**.

3. Une Région pleinement engagée aux côtés du monde associatif

Depuis 2015, la Région a repensé et rehaussé son accompagnement auprès du secteur associatif ligérien dans différents domaines majeurs : égalité femme-homme, citoyenneté, économie sociale et solidaire, jeunesse, solidarités, précarité, handicap, culture et sport ...

Le fonds régional égalité/solidarité a été créé par la Région pour agir en faveur des solidarités humaines et territoriales et pour contribuer au développement du tissu social sur le territoire. Ce sont ainsi **560 projets qui ont été aidés depuis 2017 pour un montant total de 8 627 675 M€.** De 2017 à 2021, la Région a multiplié par 3 ses attributions de subventions. C'est sur la thématique de l'égalité et de la lutte contre les violences faites aux femmes que le montant des subventions de fonctionnement attribuées est le plus élevé : les engagements sont passés de 231 000 € en 2017 à 510 000 € en 2021.

Les rencontres et les échanges réguliers avec le monde associatif ont permis d'être au plus près des besoins de la société ligérienne. A cet égard, la **crise sanitaire** COVID-19 a tout particulièrement révélé ce besoin de dialogue et de coopération entre les acteurs, que la Région a pleinement pris en compte.

A titre d'exemple, une **chaîne alimentaire solidaire** a ainsi vu le jour et 40 000 € de denrées alimentaires par semaine directement achetées par le Conseil régional ont pu être livrées dans les associations pendant presque deux ans. Des masques ont de même été collectés, achetés et distribués aux professionnels de santé par la Région et l'accent a été mis sur la lutte contre les violences familiales plus que jamais présentes à cette période. Le public étudiant, particulièrement frappé par la crise, a fait l'objet d'une attention particulière durant cette période.

D'une façon générale, les procédures d'aides ont été simplifiées afin de soutenir le monde associatif.

Le **fonds de lutte contre la grande précarité** créé spécifiquement durant la crise sanitaire par la Région a permis de limiter les impacts de la crise sanitaire sur les associations engagées pour la solidarité et les soutenir dans leurs actions. C'est plus de 3 M€ qui ont ainsi été alloués au travers de ce fonds régional exceptionnel.

Le **Fonds d'urgence événements** a en outre pu accompagner les associations organisatrices d'événements devant faire face à l'annulation ou à une baisse significative de fréquentation. La Région a également financé les associations qui mettaient en place des projets innovants pour maintenir l'activité culturelle et sportive sur le territoire. Ce fonds a mobilisé plus de 5M€ au bénéfice de 90 structures.



LA RÉGION MOBILISÉE POUR L'ÉGALITÉ, LE CIVISME ET L'ENGAGEMENT : PLAN D'ACTIONS



ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES





1. Une Région engagée pour l'égalité femmes-hommes

La Région des Pays de la Loire s'est engagée plus particulièrement depuis 2016, à « passer de l'égalité de droits à l'égalité de faits » entre les femmes et les hommes. Le rapport annuel produit par notre collectivité recense l'ensemble des actions menées dans tous ses domaines de compétence.

Dans le cadre de cette nouvelle mandature, la Région décide d'amplifier très fortement son action en faveur de l'égalité femme-homme. Elle souhaite promouvoir une vision universaliste de l'égalité femme homme. Contre le risque d'une différenciation exacerbée et conflictuelle qui enferme chacun dans ses particularismes, la Région entend au contraire valoriser une complémentarité sereine et apaisée des rôles et des identités. Pour ce faire, elle a pu s'appuyer sur une récente étude de l'INSEE² commandée par la Région, qui permet d'identifier des leviers efficaces de promotion de l'égalité Femme-Homme.

6 grandes catégories d'actions vont en conséquence être mises en œuvre :

- Les Trophées et le Club Joséphine pour valoriser les femmes qui osent et qui s'engagent en Pays de la Loire
- La sensibilisation des jeunes à la lutte contre les stéréotypes
- La mixité des métiers et le soutien à l'entreprenariat féminin
- Le soutien aux têtes de réseaux
- La lutte contre l'isolement et les violences faites aux femmes
- La lutte contre les violences faites aux enfants

a) Action n°1 : Les Trophées et le Club Joséphine pour mettre en lumière les femmes ligériennes

La Région a créé en 2022, la première édition des **Trophées Joséphine**, au nom de toutes les femmes qui osent et qui s'engagent en Pays de la Loire. Deux principes guident ces trophées : valoriser et transmettre.

Grâce à cette initiative singulière et innovante, la Région souhaite mettre en lumière des femmes inspirantes qui, par la diversité et l'audace de leur parcours, trouvent une résonnance forte auprès d'autres femmes et hommes – et en particulier parmi les jeunes générations. Il s'agit de contribuer, par l'exemple, à ouvrir le champ des possibles à travers des modèles dynamiques et positifs.

La Région continuera de décerner chaque année ce prix aux femmes qui font les Pays de la Loire. Audelà de la remise annuelle des Trophées, l'intégration des lauréates à un « **Club Joséphine** » permettra de créer un réseau de femmes ambassadrices de la réussite au féminin sous toutes ses formes.

Ce club aura notamment pour objectif de créer des liens avec les lycées pour témoigner auprès des nouvelles générations et inspirer les jeunes par l'exemple.

² Etude INSEE 2022 : la parité Femmes/hommes en Pays de la Loire. Cette étude est annexée au présent document.



Stratégie Egalité, Civisme et Engagement

b) Action n°2 : Sensibiliser les jeunes à la lutte contre les stéréotypes

Les partenariats menés avec les différentes têtes de réseau de l'égalité Femme-Homme démontrent chaque jour combien la concrétisation de l'égalité femme-homme dans tous les pans de la vie quotidienne, ainsi que la lutte contre les violences faites aux femmes passe par l'éducation et la sensibilisation. Aussi, la Région dans le cadre de sa politique volontariste en faveur des jeunes, souhaite s'engager résolument en faveur de la sensibilisation à ces enjeux et à la prévention le plus en amont possible.

Le fonds égalité permettra aux jeunes engagés de se mobiliser plus facilement sur les sujets qu'ils souhaitent porter dans leurs établissements. L'objectif est de susciter des initiatives visant à sensibiliser les jeunes à la lutte contre tous les stéréotypes et à la promotion de l'égalité Femme/Homme.

Les objectifs en seront les suivants :

- Faire vivre les valeurs et principes républicains (liberté, égalité, fraternité, laïcité) au service de l'égalité entre les femmes et les hommes
- Valoriser le respect de chacun dans le cadre des valeurs universalistes de notre pacte national
- Promouvoir les réponses innovantes et sachant utiliser les codes de communication qui parlent aux jeunes (témoignages de pair à pair, numérique, réseaux sociaux, arts visuels...)
- Sensibiliser à la lutte contre le harcèlement et les violences
- Valoriser les projets collectifs qui rayonnent auprès du plus grand nombre

Cette action sera destinée aux associations, lycées, CFA et MFR.

c) Action n°3 : Promouvoir l'entreprenariat féminin et la mixité dans l'emploi

L'emploi fait partie des 3 priorités majeures de la mandature. Or, force est de constater que **les femmes cumulent souvent des difficultés pour accéder durablement à un emploi**. Afin de dynamiser leur démarche, il est notamment nécessaire d'élargir leur choix d'orientation en luttant contre les représentations stéréotypées qui influencent négativement ce choix et forgent les inégalités. L'environnement sociétal, éducatif ou familial ne favorise pas toujours l'entrée de femmes dans certains métiers. C'est une des analyses mise en lumière par l'étude de l'INSEE sur la parité, précédemment décrite, qui soulève notamment les freins suivants :

- Un taux d'emploi des femmes qui reste faible comparativement à leur niveau de formation;
- Des inégalités salariales souvent liées aux temps partiels et aux secteurs d'activité qu'elles investissent ;
- L'insuffisante mixité des emplois notamment dans les métiers en tension.



Etudes INSEE



© Getty Images

La parité dans la région des Pays de la Loire est-elle respectée ? Bien qu'étant inscrite dans la Constitution, la parité semble loin d'être acquise en France. Pourtant, l'INSEE souligne une évolution, lente mais présente, vers la parité dans le milieu professionnel à travers une étude menée dans les Pays de la Loire et soutenue par la Région. L'étude INSEE sur la parité en Pays de la Loire met en évidence des inégalités entre hommes et femmes dans le milieu professionnel, mais aussi dans le domaine scolaire. L'enquête met aussi en lumière les difficultés face à la précarité, qui touchent plus les femmes, notamment les mères célibataires de familles monoparentales. Ainsi, grâce à l'aide de la Région, qui a pu fournir des informations tout au long de l'enquête, les inégalités entre les hommes et les femmes dans la région ont pu être mises en avant, afin de pouvoir y travailler plus justement à l'avenir.

L'action régionale comportera à cet égard deux volets principaux :

- les actions de sensibilisation et de communication innovantes sur les métiers dits en tension et métiers porteurs en fonction des besoins des bassins d'emploi (compétences transférables, déconstruction de stéréotypes, mises en situation, etc.) et permettant un égal accès à de nouveaux métiers. Ces actions de sensibilisation à l'égalité professionnelle, ouvrant le champ le champ des possibles à tout type de métier sans discrimination de genre, seront ainsi proposées aux lycéens, apprentis, étudiants et leurs familles. Elles seront travaillées en lien avec les autres actions régionales en faveur de l'orientation, de la formation et de l'emploi (ex : Orientibus, pocket métiers, offre « choisir mon orientation »)
- les projets d'entrepreneuriat et de promotion des femmes valorisant la création des entreprises par les femmes, particulièrement dans les secteurs innovants et porteurs. Ces actions, recoupant tant des projets individuels que collectifs, viseront notamment la mise en valeur de l'égalité professionnelle. Les projets qui sont en lien avec les filières stratégiques et les métiers en tension seront prioritairement soutenus, tout comme ceux qui permettront une meilleure représentativité des femmes dans les secteurs où elles sont les moins représentées (transports, hôtellerie, bâtiment, industrie, artisanat...).

CIVAM: Centre des Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural

.....



© CIVAM

Le CIVAM est une fédération d'associations visant à diffuser les savoirs techniques, économiques et sociaux nécessaires dans le but de développer un tissu social rural vivant. Le CIVAM accompagne également le collectif Groupe Femmes Loire Atlantique composé d'agricultrices. A travers le projet « Femmes rurales en fermes durables », le collectif souhaite faciliter l'accès à l'agriculture durable et à l'autonomie des femmes dans leur projet professionnel, en accompagnant leur émancipation professionnelle et leur montée en compétence technique, notamment via des actions de sensibilisation auprès des professionnels de l'agriculture et l'organisation d'événements régionaux.



d) Action n°4 : Soutenir les têtes de réseau pour mieux fédérer les énergies sur le territoire

La Région continuera de soutenir les **têtes de réseaux** ayant un périmètre d'intervention interdépartemental et régional, très impliquées dans les domaines de l'égalité Femmes/Hommes et de la lutte contre les violences faites aux femmes.

CIDFF: Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles



© CIDFF

Les CIDFF sont des centres d'information implantés dans toute la Région (une structure présente dans chaque département). Informer, orienter et accompagner les femmes et les familles de la région victimes de violences est prioritaire pour cette association qui a pu développer des permanences juridiques sur tout le territoire. Par ailleurs, grâce au soutien de la Région, un projet expérimental de maillage territorial a pu voir le jour en 2018, permettant le développement de permanences mensuelles sur tout le territoire ligérien favorisant un accès de proximité de plus en plus égal aux ressources juridiques et permettant une protection face aux violences familiales ou envers les femmes.

URSF: Union Régional Solidarité Femmes



© URSF

L'URSF Pays de la Loire a été créée en 2009, elle regroupe 4 associations (Solidarité Femmes Loire Atlantique, SOS Femmes Vendée, SOS Femmes 49 et SOS Femmes 72) adhérentes à la Fédération National Solidarité Femmes.

Ces associations sont spécialisées dans l'accueil, l'écoute, l'hébergement, l'accompagnement global des femmes victimes de violences, particulièrement des violences au sein du couple et de la famille.

L'URSF œuvre pour créer une dynamique territoriale pour la lutte contre toutes les formes de violences sexistes faites aux femmes et aux enfants, notamment en rendant visibles les violences afin de les faire reculer. Son rôle est également de former et d'informer les professionnels des Pays de la Loire sur les violences conjugales et de mettre en place des actions de prévention. L'URSF dans le cadre d'un programme spécifique mené avec les CIDFF et le Planning Familial, sensibilise les lycéens à toutes formes de violences en se rendant dans les établissements scolaires tout au long de l'année.

Ces têtes de réseau jouent un rôle majeur dans la structuration et la valorisation des actions du monde associatif. Elles assurent la mise en réseau des acteurs, portent des actions d'animation, de formation ou d'expérimentation et sont des lieux-ressources qui maillent le territoire.



e) Action n°5: Lutter contre l'isolement et les violences faites aux femmes

Le nouveau Fonds Egalité permettra de prévenir et de lutter contre les **violences faites aux femmes**, phénomène social à l'ampleur croissante et renforcée durant la crise sanitaire.

France Victimes 49



© France Victimes 49

L'association France Victimes 49, créée en 1989, accompagne les victimes dans leurs procédures pénales en assurant des missions non prises en charge par les tribunaux : suivi psycho-traumatique des victimes, conseil, accès aux droits...

Depuis 2020, France Victimes 49 a développé des permanences dédiées aux victimes de sexisme et de violences sexuelles sur le territoire du Maine-et-Loire. Il s'agit donc d'informer les victimes et de les accompagner dans leurs parcours de soins (suivi médical et psychologique) et leurs procédures. Une des missions de France Victimes 49 est d'élargir l'accès à l'information via l'intervention de juristes, notamment dans les lycées du département afin de sensibiliser dès le plus jeune âge aux questions des violences. Ces interventions sont primordiales car une jeunesse formée aux thématiques des violences sexuelles et sexistes assure une meilleure compréhension et appréhension de ces questions.

Les actions qui seront aidées permettront d'accueillir des personnes victimes de violences, de prévenir les comportements violents et/ou menaçants, de lutter contre la prostitution et la marchandisation des corps et de diffuser les bonnes pratiques en matière de prévention des violences et du harcèlement. Une réflexion et un travail global portant sur l'ensemble des violences sont aujourd'hui essentiels pour rendre plus efficaces et cohérentes les réponses proposées.

G-Xiste



© G-xiste

Les femmes sans-abri sont nettement plus exposées aux violences et leur quotidien difficile est souvent oublié. C'est pourquoi en 2018 l'association G-Xiste voit le jour afin d'accompagner ces femmes dont le quotidien est rythmé par la violence dans la rue. Il s'agissait de créer un foyer, La Rivière, accueillant des femmes-sans abri en les accompagnant jusqu'à la réinsertion et l'autonomie, à travers un lieu de vie agréable et un accompagnement complet pour les aider à se reconstruire. En 2022, la Région des Pays de la Loire a soutenu le développement de l'association et l'agrandissement du foyer La Rivière afin d'offrir à une dizaine de femmes sans-abri un accompagnement complet et personnalisé. Pour se reconstruire après les violences subies dans la rue, ces femmes sont accompagnées non seulement d'éducateurs spécialisés, mais aussi de professionnels de santé. L'accueil est entièrement personnalisé pour chacune d'entre elles, offrant une réelle possibilité de reconstruction et de réinsertion.



En lien avec les acteurs associatifs, il s'agira d'accompagner de nouveaux projets s'inscrivant dans les priorités régionales, tels que :

- Prévention et sensibilisation aux faits de violences, notamment auprès des publics jeunes ;
- Amélioration de la couverture territoriale de l'offre de services et d'assistance aux personnes victimes de violence ;
- Développement de dispositifs innovants d'accompagnement des femmes victimes de violences ;
- Actions de soutien concret à la coordination entre les acteurs sur le territoire ligérien.

f) Action n°6 : Expérimenter des actions innovantes de lutte contre les violences faites aux enfants

Les violences faites aux femmes impactent directement les enfants, qui sont témoins voire victimes de ces mêmes violences. L'accompagnement des enfants est nécessaire pour briser le cycle de la violence et éviter sa reproduction dans leur environnement de vie.

En complémentarité avec l'action sociale ou l'aide sociale à l'enfance portées par d'autres niveaux de collectivité, la Région s'engage à expérimenter et accompagner des solutions innovantes et reproductibles sur le territoire ligérien de prévention et de lutte contre les violences faites aux enfants.



CIVISME ET ENGAGEMENT





2. Une Région qui fait de l'engagement et du civisme le pilier de sa politique associative

Dans une société fragilisée par les crises, les séparatismes et les tendances au replis communautaristes, le fait associatif contribue à nourrir et raviver le pacte social. La Région souhaite promouvoir deux valeurs au cœur de la vie associative : l'engagement et le civisme. Ces valeurs confortent l'émancipation et la prise d'initiative des individus, et en font des membres actifs dans la société.

5 catégories d'actions vont être mises en œuvre :

- L'organisation des journées de mise en lumière des bénévoles.
- Le projet bénévolacteurs pour favoriser l'engagement des jeunes.
- Le développement du mécénat et les partenariats public/privé dans le soutien aux associations
- Le soutien aux têtes de réseaux (handicap et jeunesse)
- Une Région exemplaire : engagement des agents et parrainage de classes de lycéens par les élus.

a) Action n°7 : Une « journée régionale des bénévoles » repensée pour valoriser l'engagement des ligériens

La **journée régionale dédiée aux bénévoles** sera reconduite en mettant l'accent sur un renouvellement de ses contenus et une place plus importante accordée aux jeunes, conformément aux priorités de la mandature.

Journée régionale des bénévoles



© RPDL

Les Pays de la Loire comptent 729 000 bénévoles : grâce à eux, plus de 100 000 associations de la Région peuvent fonctionner et se développer. La vie associative des Pays de la Loire est riche et elle permet de renforcer le lien social. Pour remercier ces bénévoles, qui tout au long de l'année offrent de leur temps pour permettre le bon fonctionnement des associations, la Région organise annuellement la journée des bénévoles. L'édition de 2022 s'est tenue le 25 juin à l'abbaye royale de Fontevraud, un cadre exceptionnel pour une journée entièrement dédiée à ceux qui s'engagent généreusement. Près de 200 bénévoles, venant de tous les départements de la Région, ont participé à l'événement et ont été valorisé. Programme de la journée : accueil personnalisé des bénévoles, remise de médailles, diffusion d'un court métrage sur le bénévolat, témoignages et visite de l'abbaye et du musée.

L'objectif premier de cet événement est de récompenser et de valoriser les bénévoles qui s'impliquent au quotidien et qui concourent ainsi au dynamisme local et à la vivacité du lien social. La Région souhaite continuer à offrir ce moment de qualité à ceux qui sont tournés vers les autres.



Largement ouverte aux associations bénévoles des 5 départements, cette journée aura à cœur de mettre à l'honneur les **jeunes bénévoles**. La dimension intergénérationnelle de transmission et de renouvellement des bénévoles sera au cœur des futures propositions. Après deux éditions du Vendée Globe, la course des 24 heures du Mans, le Tour de France, le festival des trois éléphants, le musée d'art moderne à Fontevraud, la Région aura toujours à cœur d'accueillir les bénévoles dans un lieu emblématique du territoire ligérien.

En lien avec la priorité régionale autour de la jeunesse, des temps d'action jeunes bénévoles pourront se mener *in situ* ou être valorisés à cette occasion (ex : collecte de déchets dans l'espace public...).

b) Action n°8 : Le projet « bénévolacteurs » pour favoriser l'engagement des jeunes

La Région va mener une grande opération avec les principales associations caritatives qu'elle a particulièrement soutenues de 2020 à 2022 en élaborant une convention avec elles afin de consolider et d'élargir cette collaboration et de la renforcer. Il s'agira de permettre aux lycéens et apprentis ligériens, dans le cadre d'une option « engagement », d'effectuer des heures de bénévolat. La Région accompagnera cette démarche en sensibilisant les lycées à ce nouveau projet et en leur donnant les moyens de le mettre en œuvre.

Forte de l'expérimentation du projet « jeunesse » mené en 2021 avec le Lycée professionnel Joseph Wresinski la Région souhaite ainsi amplifier cette première action en l'élargissant aux établissements publics et privés volontaires sur l'ensemble du territoire ligérien. L'objectif du projet est double, puisqu'il permettra à des jeunes de découvrir l'engagement associatif et d'en être acteur, mais également de développer des compétences valorisables dans leur parcours de formation.

c) Action n°9 : Développer du mécénat et des partenariats public-privé pour soutenir l'engagement associatif

Dans un contexte de prise de conscience croissante de la responsabilité sociale des entreprises et du rôle qu'elles peuvent jouer au sein de leur territoire, la Région fait le choix d'orienter sa politique en direction de l'engagement vers des acteurs reconnus dans le domaine de la recherche de financements. Cet engagement de la société civile est une chance pour relever les défis écologiques, éducatifs, économiques et de solidarité de notre territoire.

Ainsi, elle soutiendra le **Pôle régional du mécénat** qui œuvre en direction des associations afin de leur trouver des financements, grâce à sa grande connaissance du monde de l'entreprise. Ce pôle est aujourd'hui le plus avancé sur le territoire national en termes de structuration.

Soucieuse de favoriser les liens entre les projets associatifs et le potentiel d'accompagnement des entreprises, la Région organisera également, au sein du Conseil régional, **des évènements caritatifs à destination des associations**, selon des thématiques qui suivront l'actualité des grandes priorités régionales.



La nuit du Bien Commun



© La Nuit du Bien Commun

La nuit du Bien Commun est une soirée organisée dans plusieurs villes de France afin de lever des fonds auprès d'entreprises et de particuliers à destination d'associations et d'ONG œuvrant pour le bien commun et/ou l'intérêt général. Dans les Pays de la Loire, ce sont deux nuits du Bien Commun qui se sont déroulées en 2022 : à Nantes et en Vendée. L'édition 2022 à Nantes, a permis de récolter 353 300 euros au total, au profit de neuf associations qui ont pu présenter leurs projets devant de nombreux donateurs, dont par exemple l'associations G-Xiste, qui accompagne des femmes sans abri vers la réinsertion.

d) Action n°10 : Soutenir les têtes de réseau associatives de dimension régionale autour de priorités partagées

La Région souhaite poursuivre son accompagnement de l'engagement associatif auprès des associations têtes de réseaux régionales œuvrant pour la coordination et le partage inter-associations, tout en expérimentant de nouvelles formes de collaboration.

Le soutien régional sera renouvelé dans les domaines prioritaires définis par le Conseil régional, notamment le handicap et la jeunesse.

Tout en aidant ainsi les têtes de réseaux associatives à se déployer et à se professionnaliser -au bénéfice de l'ensemble des associations membres de ces réseaux-, la Région soutiendra un partenariat qui lui permet de démultiplier la mise en œuvre concrète et en proximité des actions sur le terrain.

FAS: Fédération d'Acteurs de la Solidarité



© FAS PdL

La FAS rassemble dans les Pays de la Loire une soixantaine d'associations qui s'engagent contre l'exclusion, notamment en accueillant des personnes en grande précarité sociale et professionnelle. Ce réseau de solidarité dispose d'une centaine de lieux d'accueil, permettant de recevoir plus de 80 000 personnes en situation de précarité et de vulnérabilité. La FAS agit sur plusieurs thématiques autour de l'exclusion, comme l'insertion par le travail en offrant des formations professionnalisantes ou encore l'accueil des victimes de violences conjugales. La FAS agit également pour mettre en relation des associations et différents acteurs afin d'offrir aux bénéficiaires le meilleur suivi possible.

De plus, le programme « Respirations », actif depuis 2019 dans les Pays de la Loire, propose à travers diverses activités et interventions culturelles une approche différente de la lutte contre l'exclusion, notamment à travers l'accès à la culture pour les personnes en situation de précarité. Près de 400 personnes ont pu bénéficier de ce dispositif en 2022.



Mouvement Associatif



© Mouvement Associatif

Le Mouvement Associatif rassemble près de 70% des associations de la Région autour de différentes thématiques comme le développement rural, l'éducation, la précarité, la famille... Le MA a pour objet de promouvoir la vie associative dans son ensemble, de défendre les acteurs de la vie associative qui adhèrent aux valeurs de citoyenneté, de démocratie et de respect des droits de l'homme, et de faciliter la pleine reconnaissance des associations par le dialogue et la négociation avec les pouvoirs publics.

Le MA s'attelle notamment à renforcer le réseau d'acteurs de la Région, dans le but de proposer sur l'ensemble de la Région une offre au plus près des besoins territoriaux, tout en valorisant l'activité des bénévoles afin de les fidéliser et de développer l'attractivité des associations.

Suite à la crise COVID, le Mouvement Associatif propose également aux associations des formations autour des nouvelles problématiques engendrées par cette crise, notamment en les accompagnant vers la transition numérique.

e) Action n°11 : Une Région exemplaire : 3 projets expérimentaux pour favoriser l'engagement concret des agents et des élus

Trois niveaux d'actions ont été identifiés afin de favoriser l'engagement concret de la Région, tant du côté de ses agents que de celui des élus.

A travers **le développement du mécénat de compétences** tout d'abord, la Région souhaite créer les conditions propices à la mobilisation de l'expertise des agents. Désormais autorisé dans le cadre de la loi 3DS du 9 février 2022, ce dispositif permettra de rapprocher les besoins du territoire avec la volonté d'engagement des agents de la collectivité. Le mécénat de compétences répond à de multiples enjeux relatifs à la gestion des ressources humaines et peut participer de la satisfaction et de la motivation des agents. La collectivité régionale expérimentera ce dispositif auprès d'agents volontaires.

La volonté de retisser le lien entre les élus et la jeunesse constitue également une ambition forte qui dépasse les clivages partisans et qui demande à être partagée par toutes et tous dans l'intérêt général. Face à une forme de désintérêt, voire de défiance, vis-à-vis de la politique et à une participation aux élections qui ne cesse de décroître, en particulier chez les jeunes, il apparaît indispensable de rechercher des solutions innovantes afin de relever ce défi démocratique.

Ainsi, la Région souhaite créer les conditions d'une rencontre, à la fois simple et régulière, entre les élus et les lycéens afin de stimuler le lien avec nos institutions républicaines, d'expliquer leur fonctionnement, de partager l'engagement de la vie d'élu et d'échanger sur leurs attentes.

En ce sens, la Région propose d'expérimenter le parrainage entre les élus régionaux et des classes de lycéens tout au long d'une année scolaire afin d'inscrire cette action dans la durée. La collectivité contribuera à faciliter l'organisation de ces temps d'échange pour l'ensemble des élus qui souhaiteraient contribuer à cette démarche volontariste.

Par-delà les différentes sensibilités politiques démocratiquement représentées dans l'assemblée régionale, cette démarche s'inscrit dans la priorité du civisme : éducation et apprentissage des valeurs



de la République, compréhension des institutions et des ressorts de l'engagement public, nécessité du lien direct avec la représentation politique.

Enfin, pour aller plus loin dans la valorisation de l'engagement, la Région propose de développer un dispositif d'immersion au sein d'une association à travers une action « bénévole d'un jour ».

Cette expérimentation vise à permettre aux élus comme aux agents qui le souhaitent de se rendre dans une association afin de mieux appréhender les enjeux du monde associatif et d'inciter un plus grand nombre à s'engager au sein d'associations.



INNOVATION SOCIALE





3. Une Région engagée pour l'innovation sociale au service du territoire

La Région porte l'ambition de soutenir le développement d'un territoire solidaire, innovant et capable de répondre aux défis sociétaux rencontrés en Pays de la Loire. Si la Région n'a pas vocation à intervenir partout et sur tous les sujets, elle porte des axes prioritaires qui viennent soutenir les acteurs locaux.

Elle inscrit son action dans une approche du territoire équilibrée et respectueuse des initiatives locales et particularismes locaux. Elle porte un regard attentif aux territoires particulièrement exposés aux difficultés ou fragilités sociales.

Dans le cadre d'un partenariat confiant avec les acteurs locaux, la Région réaffirme les ambitions qui guident son action :

- Une Région solidaire par son soutien aux acteurs locaux œuvrant sur leur territoire, autour de ce qui les unit;
- Une Région qui impulse des actions vers un développement durable intégré, en ne renonçant à aucune des valeurs qu'elle porte : transition écologique, transition alimentaire, transition économique et sociale, transition numérique...;
- Une Région facilitatrice, qui reste à l'écoute, renforce les liens et agit dans la proximité.

5 actions prioritaires à l'échelon régional vont ainsi être mises en œuvre :

- La lutte contre le gaspillage alimentaire au service de l'innovation sociale.
- La fourniture de kits d'hygiène aux associations caritatives.
- Le soutien aux associations qui luttent contre la précarité estudiantine.
- Une aide aux projets en direction du handicap.
- Une solidarité renouvelée vers des territoires qui expérimentent de nouvelles formes d'engagement.

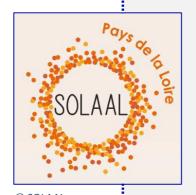
a) Action n°12 : Lutter contre le gaspillage alimentaire dans les territoires et en faveur des plus démunis

En lien avec la priorité régionale de la transition écologique, et dans un contexte marqué par le renchérissement du coût de la vie pour les ligériens, la Région poursuivra son aide aux plus démunis en se concentrant sur un plan solidaire spécifique de lutte contre le gaspillage alimentaire à l'échelle des Pays de la Loire.

La Région va ainsi expérimenter, au profit de plusieurs associations caritatives, **des actions fortes de collecte et de redistribution des denrées alimentaires et productions maraîchères** non utilisées et non vendues par de petites structures (artisans, petites surfaces, petits exploitants agricoles).

Cette action de proximité valorisera les circuits courts et l'engagement volontaire des acteurs locaux par le biais d'applications numériques dédiées au recueil en temps réel des denrées.





SOLAAL, ma Région Anti-Gaspi

Près de dix millions de tonnes de produits par an sont gaspillés en France selon le ministère de l'Écologie. Hormis la perte évidente d'argent, c'est aussi une catastrophe écologique. Ainsi, SOLAAL, Solidarité des producteurs Agricoles et filières Alimentaires des Pays de la Loire se forme en 2013 dans la région des Pays de la Loire pour répondre à ce problème en facilitant les échanges entre les agriculteurs, les producteurs alimentaire et les associations d'aide alimentaire. L'association a deux combats : lutter contre le gaspillage et contre la précarité, en organisant des collectes de dons. En 2022 en Pays de la Loire, une cinquantaine d'associations ont bénéficié de dons de producteurs alimentaires, œuvrant ainsi pour 40 000 personnes en situation de précarité.

© SOLAAL

b) Action n°13: Fournir des kits d'hygiène aux associations caritatives

Forte de son action en première ligne lors de la crise sanitaire, la Région a pu constater que l'un des points les plus sensibles reste l'accès aux **produits d'hygiène de première nécessité**. Les associations caritatives et solidaires elles-mêmes peinent à les collecter.

Agence de Dons en Nature et Dons Solidaires



© RPDL / M. Brichet

En 2021, la Région a accompagné Dons Solidaires et l'Agence du Don en Nature-dont l'objet est la collecte et la redistribution de produits non alimentaires - dans la mise en place d'une première opération régionale « produits d'hygiène » à destination d'associations caritatives. L'objectif était de renforcer l'accompagnement du tissu associatif régional dont les difficultés ont augmenté avec la crise sanitaire. Forte de cette première expérience, le partenariat a été relancé en 2022 et étendu à une nouvelle cible : les étudiants en situation précaire. Au total, les deux partenaires de la Région ont distribué des produits d'hygiène pour un valeur marchande de 800 000 € auprès de plus de 30 000 bénéficiaires dont 6 000 étudiants. La Région entend poursuivre son partenariat fructueux avec ces deux structures associatives pour consolider les actions dans le domaine de la lutte contre la précarité hygiénique.

C'est pourquoi la Région va maintenir et amplifier la fourniture de ces produits d'hygiène, de façon directe mais aussi par le développement de partenariats avec des industriels ligériens susceptibles de soutenir cette démarche. Par cette action emblématique, la Région entend contribuer à améliorer le quotidien des ligériens les plus fragilisés en leur donnant les moyens d'assurer leur dignité la plus élémentaire.



c) Action n°14 : Soutenir des projets de lutte contre la précarité estudiantine

Le public estudiantin est aujourd'hui l'un des plus fragilisés par la crise économique et sociale. Il ne bénéficie plus toujours de l'aide matérielle ou du soutien économique de son environnement personnel/familial, et doit pour autant assumer les risques liés à son autonomisation dans la société. Cette difficulté se rencontre dans les besoins les plus concrets et immédiats des jeunes estudiantins ((logement, emploi, nourriture, hygiène...).

C'est pourquoi la Région accompagnera les associations qui interviennent auprès des étudiants ligériens soit pour les aider directement dans leur vie matérielle, soit en leur offrant des lieux d'écoute et de partage des difficultés rencontrées. (ex : aide à la recherche de colocation solidaire, aide psychologique, tutorat/mentorat pour aider au parcours des jeunes...)

d) Action n°15 : Développer une aide spécifique aux projets d'inclusion en faveur des personnes en situation de handicap

La Région mène une politique volontariste contribuant à la prise en compte des personnes en situation de handicap dans l'ensemble de ses champs d'interventions (développement économique, éducation, formation, transports, tourisme, culture, sport, logement, etc.), marqué par l'adoption à cette même session de la nouvelle stratégie et plan d'actions « engagement handicap ».

Fratries



© Fratries / T. Durant

L'association Fratries a pour mission de permettre aux personnes en situation de handicap mental de s'insérer pleinement en milieu ordinaire par le logement et l'emploi. Fratries développe des habitats inclusifs innovants : des maisons modernes, en cœur de villes, où jeunes actifs, avec et sans handicap mental ou troubles du spectre autistique vivent ensemble, tout simplement. Le premier coliving a ouvert ses portes en avril 2022 avec le soutien de la région Pays de la Loire. Dans cette belle maison de 500m², 10 jeunes, dont 5 avec handicap partagent leur quotidien. De nouveaux projets sont en cours partout en France mais aussi en Pays-de Loire!

Dans le domaine de la solidarité, la Région apportera sa contribution par un soutien spécifique aux projets associatifs innovants contribuant à une meilleure inclusion des personnes en situation de handicap au travers de deux volets spécifiques :

- aider au développement et au déploiement d'actions spécifiques innovantes pour améliorer l'accueil physique et favoriser des initiatives permettant d'aménager des lieux de vie visant à l'inclusion des personnes en situation de handicap, quel que soit le type de handicap. Ce volet pourra par exemple concerner l'acquisition de petit équipement / matériel.
- promouvoir les actions novatrices et reproductibles, afin de favoriser leur transfert et leur généralisation sur le territoire régional tant en milieu rural qu'en milieu urbain. Ces actions



seront davantage liées à la sensibilisation au handicap notamment auprès des plus jeunes. (ex : « mallettes handicap » à destination des lycées)

e) Action n°16 : Une solidarité renouvelée pour des territoires qui expérimentent de nouvelles formes d'engagement

Afin de privilégier l'effet-levier de son action, la Région fait le choix de **concentrer son action** territoriale vers les territoires qui apparaissent plus fragiles (perte d'emplois, difficultés sociales plus importantes, perte démographique, etc.) et qui souhaitent expérimenter de nouvelles formes d'engagement.

Dans ces territoires, la Région pourra intervenir en complémentarité des acteurs locaux, aux interstices des projets solidaires innovants.

Toit à Moi



© Toit à Moi

Toit à Moi est une association née à Nantes de la volonté citoyenne d'aider les personnes sans-abri à sortir de la rue de manière durable et qui s'est ensuite essaimé sur le territoire national. Le projet de l'association repose sur l'achat de logements par des citoyens et un accompagnement professionnel des personnes en situation d'exclusion. L'association dispose désormais de plus d'une vingtaine d'appartements sur trois départements de la Région (Loire-Atlantique, Maine et Loire et Vendée), permettant à plus de 65 personnes de sortir de la rue et d'être accompagnées vers une réinsertion durable. Pour 2023, Toit à Moi est soutenu par la Région afin d'amplifier son action en Pays de la Loire en ouvrant une nouvelle antenne dans la Sarthe.



SYNTHÈSE

I - Egalité femme-homme

Evènements Région

Les Trophées Joséphine

Le Club Joséphine

QUOI?

Valorisation de parcours de femmes audacieuses

QUOI?

Faire vivre l'événement au-delà de la cérémonie

QUI ?

Femmes de différents secteurs : culture, sport, engagement, économie, écologie, innovation

COMMENT?

-Cérémonie de remise de trophées -Présentation des parcours des femmes COMMENT ?

-Animer un réseau des
Joséphine
-Créer un annuaire des
lauréates
-Organiser un diner
-Proposer aux lauréates de
parrainer des classes de lycées
-Fonds Joséphine : financer des
projets en concernant les

Volet Actions Educatives

Un temps lycéen avant la cérémonie pour permettre aux jeunes de participer à des ateliers et présenter des projets en lien avec l'égalité

DCOM

- Coordination - Logistique

- Campagne d'invitation

- Scénographie

Fonds "Egalité femme-homme"

Soutien aux têtes de réseaux

Structures financées

CIDFF, URSF, Planning Familial, France Victimes

Missions

-Accompagnement des femmes victimes (médical, juridique, moral...)
-Hébergement d'urgence -Aide à la réinsertion
-Maillage territorial (déployer

des permanences dans des

territoires ruraux)

Sensibilisation des jeunes à la lutte contre les stéréotypes

Soutien à la mixité des métiers et entreprenariat féminin

Lutte contre l'isolement et les violences faites aux femmes

Lutte contre les violences faites aux enfants

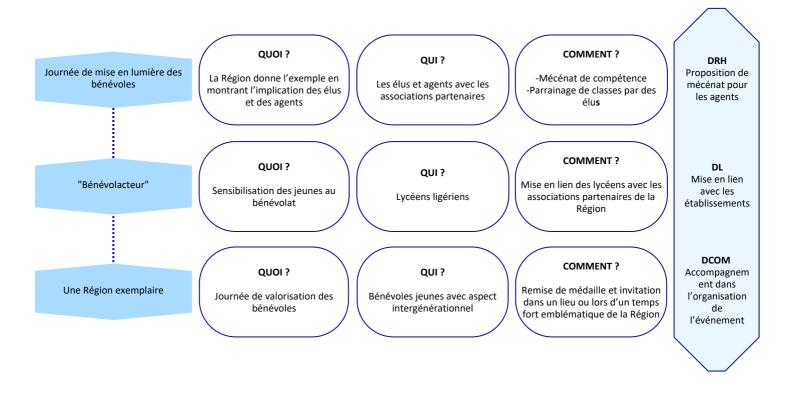
Fonds d'aide

-Soutien aux projets associatifs selon ces thématiques -Des projets qui répondent aux actions de la Région : Orientibus, Girls R' Coding... -Des thématiques qui répondent aux priorités « emploi » et « jeunesse »



II - Civisme et Engagement

Actions portées par la Région



Actions financées par la Région





III - Innovation sociale

Projets coordonnés par la Région

Lutte contre le gaspillage alimentaire

Fourniture de kits d'hygiène aux associations caritatives

QUOI?

Lancement d'une démarche « Anti-gaspi » fédératrices des initiatives dans le domaine

QUOI?

Distribution de produits d'hygiène à destination de publics précaires

QUI?

SOLAAL, Banques alimentaires, Secours populaire...

QUI?

2 associations nationales partenaires : Agence du Don en Nature et Dons Solidaires

COMMENT?

Collecte de dons agricole avec SOLAAL et développement de logiciels de récupération d'invendus

DAPA DT2E **DCOM**

DT2E DFSR **DEFPA**

Mise en synergie des compétences et ressources présentes en Région

COMMENT?

Fonds "Innovation sociale"

Soutien aux associations qui luttent contre la précarité estudiantine

Aide aux projets en direction du handicap

Solidarité vers des territoires qui expérimentent des nouvelles formes d'engagement

QUOI?

Améliorer les conditions de vie étudiante

QUI?

Aide d'associations étudiantes et de têtes de réseaux comme l'AFEV

COMMENT?

En coordination avec la DESR et la DEFPA

QUOI?

Développer des actions innovantes pour l'accueil physique des personnes en situation de handicap

QUI?

Associations qui portent des projets en direction des publics en situation de handicap

COMMENT?

En coordination avec la DESR/DEI/Direction de projet Handicap

QUOI?

Améliorer l'équité territoriale en soutenant les associations œuvrant sur des territoires fragiles

QUI?

Associations de territoires expérimentant de nouvelles formes d'engagement

COMMENT?

En coordination avec la DTR



Hôtel de la Région 1 rue de la Loire — 44 966 Nantes 02 28 20 50 00 paysdelaloire.fr

